

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le fait de nous passer commande ou d'accepter nos commandes implique l'acceptation des conditions ci-dessous :

1 - REMISE DES PRIX. Nos propositions de prix ne constituent pas un engagement de notre part, mais sont sujettes à confirmation lors des commandes fermes. Notre tarif est valable pour la période indiquée sauf augmentation conséquente du prix des matières premières et pour toute commande livrable avant la fin de la période indiquée.

2 - FACTURATION. Toutes nos factures sont établies au cours du jour de livraison et arrêtées au 31 de chaque mois. La TVA est acquittée sur les débits, exportation : exonération de TVA articles 262 ter I du Code Général des Impôts. Nos prix s'entendent franco à partir de 550.00 euros HT pour la France métropolitaine (sauf îles), franco à partir de 1 100.00 euros HT pour la Corse et départ usine pour toutes autres destinations.

3 - DÉLAI DE LIVRAISON. Les délais de livraison sont purement indicatifs et sans engagement, le retard ne peut donner lieu à résiliation ou indemnité en aucun cas.

4 - TRANSPORT. Nos prix s'entendent pour marchandises emballées prises en nos ateliers. Nos emballages sont reconnus valables par le seul fait qu'ils sont acceptés par les transporteurs. Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls des destinataires, qu'elles soient vendues prises en nos ateliers ou que, par convention spéciale, nous ayons convenu du franco de port. Nous déterminons le mode d'expédition et l'agent de transport. Nos expéditions se font en « messagerie ». Si le client souhaite que l'envoi soit effectué par une autre voie de transport ou un autre mode d'expédition, le client en assume les coûts. Nous ne concluons d'assurances de transport que sur demande expresse du « client » et aux frais de ce dernier.

5 - AVARIES Conditions pour la prise en charge d'un litige par notre transporteur dans le cadre d'une avarie :

Pour remplir leur rôle probatoire, les réserves doivent être précises, significatives et complètes.

Sont insuffisantes à établir l'existence d'un dommage à la livraison, des réserves prises de façon générale, sans indiquer la nature de leur importance.

La jurisprudence constante n'accorde aucune portée juridique aux mentions « sous réserve, sous réserve de contrôle, sous réserve de déballage, sous réserve de qualité, colis abîmé, colis ouvert, marchandise en mauvais état, carton défoncé, trace de choc, etc... »

Pour être indemnisé, les réserves doivent être : Quantité + désignation de l'article + mention «Cassé»

Exemple : 360 verrines carrées 180 ml cassées

6 - PIÈCES DÉFECTUEUSES. Notre responsabilité est strictement limitée au remplacement nombre pour nombre des pièces reconnues défectueuses et retournées après notre accord dans un délai de 8 jours, sans que nous ayons à supporter d'autres frais quels qu'ils soient.

7 - RETOUR. Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur.

8 - OUTILLAGES. Les outillages, prototypes, dessins, clichés et gravures, dont nous facturons seulement les frais d'exécution, restent notre propriété et ne peuvent être livrés ni reproduits en aucun cas. Tous croquis, dessins, maquettes ou épreuves demandés par nos clients et auxquels il ne sera pas donné suite dans les 30 jours seront facturés. Chaque fois que nos clients nous confient des dessins, modèles, maquettes ou photographies à reproduire, nous considérons qu'ils en sont propriétaires et déclinons expressément toute responsabilité en cas de poursuites. Nous ne garantissons pas les risques de perte, avarie, vol ou incendie pouvant survenir aux prototypes, dessins, clichés ou gravures appartenant à nos clients et laissés par eux. Dans le cas d'outillages fournis par les clients, les prix des pièces ne deviennent définitifs qu'après essais desdits outillages.

9 - BON A TIRER. Lorsque nous soumettons un B.A.T. le client reconnaît avoir pris connaissance des textes et présentations, et ne saurait par la suite nous opposer des contradictions pour le fait de fautes ou numéros erronés, ayant échappé à sa vigilance.

10 - QUANTITE. Dû à des contraintes techniques, il est possible que les quantités livrées soit inférieures ou supérieures de 10 % par rapport à la quantité commandée. Dans ces cas, le client doit accepter la livraison et le montant facturé sera de la quantité livrée.

11 - CONDITIONS DE PAIEMENT. Toutes nos factures sont payables à Oyonnax quel que soit le mode de règlement convenu. Nos conditions de vente sont : par traite acceptée et domiciliée à 30 jours fin de mois, net sans aucun escompte, sur facture ou relevé arrêté au 31 inclus, ou contre-remboursement. (Frais de timbre et d'agios à la charge des clients en cas de prorogation d'échéance).

A défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement dues même si elles ont donné lieu à des traites. De plus à titre de clause pénale et pour l'application de la loi 2008-776 du 04.08.08 de modernisation de l'économie, l'acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal, frais de recouvrement en cas de retard de paiement : indemnité forfaitaire de 40.00 euros.

Banque Populaire Loire et Lyonnais – Centre d'Affaires Loire Forez – 4 Avenue des Sources 42210 Montrond Les Bains

Domiciliation bancaire : BPAURA CAF. LOIRE FOREZ IBAN : FR76 1680 7004 0081 5790 5921 910 - BIC : CCBPFRPPGRE

12 - RESERVE DE PROPRIÉTÉ. Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Le défaut du paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

13 - CLAUSE RÉSOLUTOIRE DE PLEIN DROIT. En cas d'inexécution de ses obligations par une partie, le présent contrat sera résolu de plein droit au profit de l'autre partie sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

14 - RGD. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour créer et gérer votre profil, assurer le traitement de vos demandes et commandes, assurer l'exécution de nos prestations, vérifier de la validité des informations nécessaires au paiement, vous contacter, vous informer. Durant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur accès par des tiers non autorisés. L'accès à vos données personnelles est strictement limité à notre personnel du service administratif, comptable et commercial. Les personnes en question sont soumises à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. Nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, etc.). Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire à notre collaboration.

15 - RÈGLEMENT DES LITIGES. Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, serait à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Saint-Etienne (Loire).